



DÉCLARATION DE LA CGT CSE CENTRAL DU 11 MARS 2025



L'avenir est très incertain pour l'audiovisuel public, en particulier pour France Télévisions.

Alors que l'Arcom s'apprête à lancer la procédure de candidatures pour la présidence de notre entreprise, nous sommes en plein flottement. Interrogation sur la gouvernance et les projets structurels, financements sabrés, doute sur l'avenir, nos missions, nos emplois, nos conditions de travail.

La baisse de 112 M€ de nos ressources publiques va entraîner déficit et économies substantielles, sans qu'on ait une vision claire de leur impact sur nos activités.

L'arbre de la préservation de nos grandes missions prioritaires cache la forêt de notre grande difficulté à continuer à assurer l'intégralité de nos missions sans dégrader l'antenne, les conditions de travail ou la santé des salariés.

Nous avons le sentiment d'être les victimes d'un agenda qui n'est pas le nôtre : celui de la ministre de la Culture qui s'acharne à vouloir passer SA loi sur l'Audiovisuel Public, pour des raisons vraisemblablement moins reluisantes que la préservation et le renforcement de ce bien commun. Jusqu'où Madame Dati est-elle prête à aller, maintenant qu'il est clair que les partis de gauche ne voteront pas ce texte ? Ira-t-elle jusqu'à se compromettre avec les voix du RN pour faire passer sa loi ?

L'agenda, c'est également le vôtre, Madame la Présidente, puisque nous sommes à peu près certains que vous serez candidate à un 3^{ème} mandat, à défaut de la présidence d'une holding pour laquelle vous avez milité avec constance.

A ce propos, nous avons noté que vous aviez cherché à vous concilier les bonnes grâces du monde la production audiovisuelle, en sanctuarisant l'engagement de financement de France Télévisions à 440 M€ par an. En période de renouvellement, c'est toujours un soutien utile.

Mais c'est terriblement injuste, alors que l'entreprise va devoir faire face à un déficit de 50 M€ et trouver 60 M€ d'économies. Les économies, c'est pour les salariés en interne, pas pour tout le monde.

France Télévisions, en revanche, ne lésine pas sur les moyens quand il s'agit de mobiliser le car son du privé, *Le Voyageur*, pour assurer la captation d'une chanson de 4 minutes de *Louane*, à la mi-temps du match des 6 nations. Moyens disproportionnés quand en réalité cette captation nécessite un micro et une bande son enregistrée alors que ce car peut gérer des concerts entiers, et surtout que notre car interne, l'UM1, aurait pu assurer cette prestation sans difficulté. Pourquoi France Télévisions et sa filiale de production tournent-ils systématiquement le dos aux moyens internes, au prix d'importants surcoûts ?

En attendant, le conflit à la Fabrique se poursuit, du fait de l'intransigeance de la direction, qui entend poursuivre son projet, aussi brutal qu'injustifié. Cela fait bientôt 3 mois que la CGT a demandé qu'on nous fournisse l'inventaire annuel des captations réalisées pour France Télévisions, internes et externes. France Télévisions a peut-être effectivement besoin de la direction de la performance qu'elle s'apprête à présenter aux élus lors de cette réunion...

Cela fait décidément beaucoup d'incohérences et de contradictions. Et de faux-semblants ! Que dire, en effet, de l'exemplarité de France Télévisions avec ce *#8MarsTousLesJours* qui masque une réalité moins reluisante quand on assiste à l'externalisation du maquillage dans le réseau régional, un métier quasi exclusivement féminin et particulièrement précarisé. C'est ça le 8 mars tous les jours ? *#précarisée pour la vie* ? Obliger des maquilleuses professionnelles, salariées et intermittentes du spectacle, à subir un déclassement professionnel dans des cabinets d'esthéticiennes ou des sociétés de portage salarial avec des horaires de caissière de supermarché ? C'est ça le modèle à venir pour tous les techniciens à France Télévisions ?

Nous dénonçons cette hypocrisie détestable et nous vous assurons que nous ne laisserons pas faire.

Paris, le 11 mars 2025